

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL**

DEL.2018.12.04-001 – Election d'un(e) adjoint(e) :

L'an deux mil dix huit, le quatre décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 21
- Absent / Excusés: 8
- Nombre de procurations : 8
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 novembre 2018

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
14 DEC. 2018

Bureau du Courier

Madame Viviane BEZIN a été désignée secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
MAUREL Daniel		X	SEINTIGNAN Jean-Michel
SAUX Brigitte		X	FLOIRAC Nicole
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa		X	TURBÉ Roselyne
PONS Annie	X		
CHAMBAUD Michel	X		
DUPUY Pauline	X		
SALMON Monique		X	VINCE Bernard
PERROUD Dominique		X	de FRANÇOIS Béatrice
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole		X	VERDIER Marc
VINCE Bernard	X		
SAINT-GERARD Christiane	X		
BARLAND François	X		
SEILLADE Jeannine	X		
BRIC Jean-François	X		
LALANNE Nicole	X		
PAGADOY Michel	X		
MAURY Roxane		X	LALANNE Nicole
LAGARRIGUE Henri		X	PAGADOY Michel
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard	X		

DEL.2018.12.04-001 - Election d'un(e) Adjoint(e) au Maire.

Rapporteur : Madame le MAIRE

- Vu le Code général des collectivités territoriales notamment en ses articles L.2122-7 et L.2122-7-2 ;
- Vu la délibération du Conseil municipal n° 2014.04.04-002 en date du 4 avril 2014 fixant à huit le nombre d'adjoints au maire ;
- Considérant le décès de Monsieur Thierry Grolleau, huitième adjoint ;

Madame le Maire expose que :

Il appartient au Conseil municipal d'élire en son sein un(e) nouvel(le) adjoint(e).

Madame Le Maire propose la candidature de Madame Annie PONS. Aucune autre candidature n'est déposée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Madame le MAIRE
Après en avoir délibéré au scrutin secret

A élu dans les conditions suivantes :

Nombre de votants	21
Nombre de procurations	8
Abstention	7
Suffrages exprimés	22
Annie PONS	22

Madame Annie PONS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée Maire Adjoint et a été immédiatement installée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 4 décembre 2018



Béatrice de François

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre